

Zone d'intervention spéciale (ZIS)

Mise à jour, le 27 août 2019

J'ai le plaisir d'annoncer que le gouvernement du Québec a publié le 26 août 2019 dans la *Gazette officielle du Québec* un projet d'arrêté ministériel visant la levée des restrictions pour plusieurs centaines de propriétés dans notre municipalité.

Cet arrêté ministériel doit rentrer en vigueur dans quinze jours. Rappelons que nous avons fait plusieurs représentations auprès du gouvernement pour que des corrections importantes soient apportées à la carte initiale de la ZIS concernant notre municipalité.

Je suis très heureux de constater que nos observations ont été retenues.

Je voudrais remercier tout le personnel administratif de notre municipalité qui a contribué à la tâche de colliger toutes les informations nécessaires pour faire valoir notre position auprès du gouvernement.

La nouvelle carte peut être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.cehq.gouv.qc.ca/zones-i.../ZIS-20190719/index.html>

Michel Péloquin

Maire